



L'an deux mille vingt-trois le 15 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale 8 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. BARTHELEMY Philippe - M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie - M. FAUCHEUR Dominique - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick
Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe- Mme MARCHAL Astrid - M. DELATTE Hubert
M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès
M. MORESE Yannick - M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M.
L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe - M.
DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme
ROJAS Magali M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

Procurations : Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. LE GUERNIGOU Nicolas –
M. BAUDOUIN Cédric à M. Philippe VOINSON – M. VINCENT Yvon à M. CHANE Alain –

Excusé(s) : Mme MARANDE Carole – Mme CHERY Chantal – M. COLOMBI Philippe -M. JOLY Philippe – M. BASTIEN
Claude – M. MOUGINET Dominique -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **45 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 4

Excusés : 6

Votants : 45

Date d'affichage : 21 juin 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 45

Contre

Absentions :

RESSOURCES HUMAINES

12/06/2023

Autorisation donnée au Président de signer la convention Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire (CTJEP)

Claude Thomas, Président, rappelle que le 16 décembre 2021, le Conseil Communautaire a délibéré en faveur d'une convention « Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire » (CTJEP) sur le territoire de Seille et Grand Couronné.

A l'initiative du Département de Meurthe-et-Moselle, et en partenariat avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Meurthe-et-Moselle, un nouveau contrat a été élaboré pour une durée de 4 ans, présentant une évolution des conditions de co-financement du dispositif

Comme précédemment, il vise à établir et à mettre en œuvre une politique concertée en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire Seille et Grand Couronné, à travers quatre orientations :

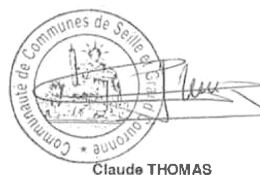
- Mettre en œuvre un pilotage participatif du dispositif
- S'inscrire dans une dimension d'éducation populaire sur le projet de territoire
- Soutenir et accompagner les associations et les municipalités dans le développement de projet
- Favoriser la mixité sociale et la dynamique intergénérationnelle

Pendant la durée du contrat, la Communauté de Communes Seille Grand Couronné verse une subvention annuelle à la Fédération pour le cofinancement des postes d'animateurs-coordonnateurs, des actions et du fonctionnement du projet, à hauteur de 52 666 € en 2023 puis 26 333 € pour chacune des trois années suivantes.

Claude Thomas demande au Conseil Communautaire de l'autoriser à signer le projet de convention CTJEP, avec le Département de Meurthe et Moselle et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Meurthe-et-Moselle, et d'en approuver les nouvelles modalités de financement.

Le Conseil Communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la signature de la convention « Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire »
- **Approuve** le montant d'une subvention annuelle de 52 666 € en 2023, puis de subventions annuelles à hauteur de 26 333 € en 2024, 2025 et 2026
- **Approuve** le versement d'un acompte en début de chaque année de 20% du montant annuel, soit 10 533 € en 2023, puis 5 266 € en 2024, en 2025 et en 2026



CLAUDE THOMAS
2023.06.19 17:08:32 +0200
Ref:20230619_162802_1-1-O
Signature numérique
le Président